

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Une journée à Neuchâtel : l'exposition  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189966>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**UNE JOURNÉE A NEUCHATEL**

L'EXPOSITION

I

Lausanne est, depuis quelques mois, d'un calme vraiment inquiétant ; calme en politique, calme en affaires, calme dans ses rues et dans sa vie publique, calme en tout... Et ce n'est pas seulement à Lausanne que cet état de choses existe ; c'est partout. Voyez un peu : Bismarck boude et sommeille, ou tout au moins feint de sommeiller ; le général Boulanger s'enterre au fond de l'Auvergne ; le ministère français jouit du repos que lui laissent les députés en vacances ; la Russie rumine, et le prince de Bulgarie profite de l'accalmie universelle pour défaire ses malles, arranger ses appartements et faire ses provisions de ménage pour l'hiver.

Comment, je vous prie, alimenter le *Conteur*, durant une pareille disette de nouvelles et de faits-divers ?

Heureusement que Neuchâtel est venu rompre un peu le silence, avec son exposition fédérale, seule occasion qui nous soit offerte aujourd'hui pour glaner quelque maigre pitance. Aussi avons-nous pris le train, jeudi dernier, en compagnie de quelques amis.

Encore le jour officiel, hélas !

Nous avons trouvé Neuchâtel sens dessus dessous. Les trains, les bateaux, les chars, les voitures, les caravanes de gens à pied déversaient sur cette ville un intarissable flot humain.

N'avancant qu'avec peine dans les rues, tant la foule y était pressée, nous fimes ce sage raisonnement : Aller immédiatement visiter l'exposition, pour éviter l'encombrement inévitable de l'après-midi, et y prendre, en arrivant, nos cartes de banquet.

Plus de cartes. Le guichet était fermé depuis 10 heures du matin ; on se les était arrachées ; elles faisaient prime, et donnèrent lieu à un singulier chantage. Un individu d'allure équivoque en criait une à 10, 12, 15 francs, etc., grâce à des enchérisseurs complaisants. Ont-ils trouvé des dindons ? je l'ignore.

La cantine allait se fermer pour dresser le couvert ; on n'y servait plus rien ; tout ce que nous pûmes obtenir d'un sommelier — comme souvenir — c'est une serviette de papier mince, illustrée d'une charmante vue de l'exposition, avec cette légende :

*L'agriculture fait la richesse des nations.* On aurait pu ajouter : *Mais ne les nourrit pas toujours.*

Il nous fut pourtant accordé de contempler, par-dessus la cloison fermant un des côtés de la cantine, les coups de fourchettes d'heureux confédérés qui semblaient nous dire d'un air compatissant : « Que voulez-vous ? C'est comme ça ! Il y a eu beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. La boîte est trop petite, et.., zut ! »

Il ne nous restait qu'un parti à prendre : visiter l'exposition à jeun, puis aller faire ensuite un bon dîner en ville.

L'attente fut pénible, car, en dehors de la cantine, pas la moindre buvette, pas le moindre morceau à se mettre sous la dent.

Et à côté de cela, rien pour vous guider à travers cette exposition, dont les produits étaient disséminés sur un espace immense et sous un soleil brûlant. Pas de plan, pas d'écriveaux indicateurs. Il aurait suffi cependant de mettre noir sur blanc : *vaches, chevaux, cochons, etc.* ; tandis qu'on cherchait au hasard, allant de l'écurie à la serre, des ruches aux chèvres, des bégonias aux laies, et ainsi de suite. On pourra se rendre compte de la perte de temps et du mélange des impressions.

Je me trompe, il y avait cependant des écriveaux ; on lisait partout : *hommes, femmes*, ce qui faisait tout naturellement supposer qu'on lirait aussi quelque part : *Rafraîchissements*.

Rien !

Nous donnons un coup d'œil rapide dans les étables, ne pouvant nous arrêter aux 250 sujets de race chevaline, pas plus qu'aux 700 ruminants qui beuglent un peu plus loin. Tous ces animaux sont propres, lavés, peignés, lustrés. Profanes en fait de bêtes, c'est tout ce qu'il nous est donné de constater, ne comprenant pas un mot du langage savant des amateurs et des éleveurs.

Près des chevaux, nous n'entendons parler que du train de devant, du train de derrière, des mouvements du pied qui porte bien, des hanches et des membres souples, de l'amble et de l'encolure, du garot, de la ganache, des flancs, du fanon, du boulet, du paturon et des dents qui marquent.

Dans l'écurie du bétail à cornes, le charabia continue. Près d'un taureau, nous entendons vanter son œil noir, son regard fier, son front ouvert, ses oreilles longues et velues, son mufle grand, son nez court, son dos droit, sa queue longue et bien couverte de poil.

Au milieu des vaches, on suppute l'âge par les bourrelets des cornes ; on parle de taille petite, moyenne, ramassée ; d'un cou mince et bien pris, d'un beau fanon, d'une poitrine large, de veines bien prononcées, de tétine fine et souple, de pis ronds et allongés, de hanches carrées, de peau douce et moelleuse, de robe fine, luisante, et que sais-je encore.

Quant à nous, peu initié à la science de l'élevage, et d'accord avec Toussenel, nous ne savons voir dans la vache que « notre mère nourricière à tous, dont les roses mamelles, gonflées de leur blanche liqueur, symbolisent si ostensiblement la fécondité de la nature. » — « Et, ajoute l'auteur que nous citions, s'il y a aussi une bonne bête, une bête du bon Dieu sur la terre, c'est bien le bœuf. Je ne passe jamais devant un attelage de ces braves animaux sans les remercier et les saluer tacitement du cœur, tandis que je passerais dix fois devant un ministre des finances en costume, sans éprouver le moindre besoin de lui tirer mon chapeau. »

Quelques pas plus loin, nous trouvons l'exposition des chèvres, moutons et porcs, où nous apprenons que, parmi ces derniers, la plus belle race est la race Yorkshire, et qu'il y a, en Suisse, 400,000 cochons. Est-ce bien le nombre exact ? je l'ignore.

Franchement, le spectacle de ces animaux dormant la grasse matinée, allongeant leur masse de lard sur la paille, lourds, hideux, la mine refrognée, ne remuant que sous les coups de canne ou de parapluie, en saluant l'assistance d'un horrible grognement, ces animaux, dis-je, sont peu intéressants : de vrais cochons, quoi !

Et ce qui me vexe profondément, c'est qu'on puisse les baptiser de noms d'honorables personnes. Le plus gros de ces porcs, par exemple, s'appelle John. C'est peu flatteur pour ceux qui portent ce nom, qu'en dites-vous ? Des laies s'entendent appeler lady Mary, lady Julia, miss Hellen ; mais c'est scandaleux !

A ce propos, je me souviens d'avoir entendu parler, dans l'exposition du bétail à cornes, de genisses *sans dents de remplacement* et de genisses *ayant des dents de remplacement* !

De quoi s'agit-il ? je vous prie !... Est-ce que les genisses portaient des dentiers !!!

(A suivre.)

L. M.

#### Comment on s'amusait chez Napoléon III.

Un ouvrage qui vient de paraître sous le titre : *Compiègne*, par M. Lefèvre, fait de curieuses et amusantes révélations sur les distractions que Napoléon III offrait à ses invités dans ce château.

C'est aux chasses de Compiègne, en 1852, que Napoléon III s'éprit de Mlle de Montijo. Aussi celle-ci, devenue l'impératrice Eugénie, garda-t-elle toujours un vif attachement pour Compiègne, qui devint son séjour de prédilection. Le château fut choisi pour les chasses d'automne et les grandes réceptions.

Pendant chaque séjour, il y avait ordinairement cinq séries d'invités, de 80 personnes chacune, qui restaient quatre jours pleins. Chaque invité devait

être accompagné d'un valet de chambre ; mais comme beaucoup d'artistes, d'écrivains, de savants n'en possédaient pas, ils en empruntaient ou en louaient pour la circonstance. On raconte à ce propos qu'un savant, qui avait amené un domestique de louage, fut pris d'une secrète inquiétude quand il s'aperçut qu'il avait un accent étranger et qu'il était Italien..... Si c'était un complice d'Orsini, se disait-il, et s'il allait assassiner l'empereur !... Pendant toute la durée du séjour, le malheureux fut en proie à des transes mortelles ; il ne quittait pas son domestique de l'œil et ne fut rassuré que quand il eut repris le train avec son valet d'occasion.

Au reste, les invités de série s'ennuyaient fort pour la plupart pendant leur séjour. Les hommes de lettres, les savants, les artistes et même certains hommes politiques se trouvaient dépayrés parmi ce monde élégant et frivole. Le programme des plaisirs n'était guère varié. Il recommençait éternellement le même pour chaque série. La chasse à tir ou à courre dans l'après-midi, et le soir, après le dîner, qui avait lieu à 7 heures, on jouait à toutes sortes de petits jeux, au palet, au billard, aux charades, etc. Quelquefois on dansait aux sons d'un piano mécanique qui ne possédait que trois airs : un quadrille, une valse et une polka. Les plus graves personnages et l'empereur même ne dédaignaient pas d'en tourner la manivelle. Le chien favori de l'empereur, Néro, assistait souvent à ces réunions, et c'était à qui, parmi les courtisans, lui ferait les plus tendres caresses. Tout cela, on en conviendra, était bien peu récréatif.

Vers la fin du règne, on joua à Compiègne la comédie de salon. M. Viollet-le-Duc y remplit plusieurs fois le rôle de souffleur. — Dans une représentation de gala donnée au théâtre du château, l'empereur remarqua une poitrine plus constellée que les autres, et ne pouvant reconnaître de loin quels étaient les ordres qu'il y voyait briller, il interrogea un chambellan, qui, après informations, lui apprit que cet homme si décoré était le chef de l'Orphéon de Compiègne, qui avait détaché de la bannière, pour en orner son habit, toutes les médailles de grand et petit modèle, de vermeil et d'argent, obtenues par l'Orphéon dans les concours.

---

*Permis de chasse.* — On se plaint souvent de la lenteur avec laquelle on procède dans l'administration de nos services publics ; nous avons tort ou devons nous reconnaître tout au moins qu'on ne fait pas mieux ailleurs. Voici, par exemple, les diverses formalités par lesquelles il faut passer pour obtenir un permis de chasse à Marseille. C'est le *Petit Marseillais* qui parle :

« Le chasseur qui veut obtenir un permis doit faire, à M. le préfet, s'il est dans un chef-lieu ; à M. le sous-préfet, s'il est domicilié dans un canton, une demande sur une feuille de papier timbré de 60 centimes.

De là, il lui faut se rendre au bureau de perception et y verser la somme de 28 fr., dont quittance lui est remise.